



28/12/2010

Gaz de schiste, périls sous roche

Déjà un eldorado pour les industriels aux Etats-Unis, l'exploitation de ces gaz, décriée par les écologistes, tente la France.

Par ALEXANDRA SCHWARTZBROD

C'est la grande découverte énergétique de cette fin de décennie. Un gaz révolutionnaire, qui réduit à néant les espoirs des constructeurs de centrales nucléaires aux Etats-Unis, menace de bouleverser les équilibres géopolitiques mondiaux, et affole les associations écologistes de la planète : le gaz de schiste. Un gaz dont les sous-sols de la Terre regorgent, piégé dans les roches schisteuses, et que les progrès de la technologie rendent enfin accessible. Un gaz qui provoque l'hystérie des compagnies pétrolières, avides de forer tous azimuts en quête de cette énergie fossile inespérée, au mépris parfois de tout respect de l'environnement.

«Combat». La semaine dernière, deux hérauts français de l'écologie, et par ailleurs députés européens, José Bové et Corinne Lepage, sont montés au créneau pour réclamer un moratoire sur la prospection de gaz de schiste en France, mais aussi en Europe. «La ruée des firmes gazières sur les Cévennes et le Larzac laisse présager un nouveau combat fondamental pour la sauvegarde de nos ressources naturelles», s'alarme Bové.

L'exploitation des gaz de schiste fait en effet appel à des techniques innovantes, comme le forage horizontal et la fracturation de la roche par injection d'un liquide à haute pression qui fait remonter le gaz vers la surface. Problème, ces gaz étant dispersés dans la roche, il faut forer de nombreux puits pour être sûr de trouver son bonheur. Ainsi, aux Etats-Unis, véritable eldorado d'où est partie la folie du gaz de schiste (grâce, notamment à une réglementation non contraignante), 400 000 puits ont été forés. La fracturation de la roche suppose, par ailleurs, d'injecter de grandes quantités d'eau, de l'ordre de 10 000 à 15 000 m³ par puits. Autant de manip qui, selon Bové, «impliquent de faire des trous tous les 200 mètres et de créer un vrai no man's land là où vivent les gens». Un dommage d'autant plus grand, dans le cas du Larzac, que le lieu est «considéré comme le château d'eau de toute la région sud de la France».

Autre inquiétude, l'utilisation de tonnes de produits chimiques. «Selon le département de la Protection de l'environnement de Pennsylvanie, un cocktail chimique à base de produits cancérigènes, reprotoxiques et mutagènes est utilisé avec les conséquences évidentes pour les milieux aquatiques, la chaîne alimentaire et la santé humaine», écrit sur son blog Corinne Lepage. L'ex-ministre de l'Environnement s'inquiète que, dans ce contexte, «plus d'1% du territoire français [a déjà fait] l'objet de permis de recherche à des fins d'exploitation», et «sans aucun débat public» - comme en Ukraine ou en Pologne, deux pays d'Europe riches en gaz de schiste.

Rêve américain. Si l'engouement autour de ce gaz dit non conventionnel est si fort, c'est aussi parce qu'il a tout de la success story. «C'est le rêve américain qui s'est répété», affirme Philippe Crouzet, le patron du groupe français Vallourec, spécialiste des tubes d'acier sans soudure, qui permettent l'extraction des gaz de schiste. Outre-Atlantique, ce sont en effet de petites sociétés pétrolières indépendantes qui, les premières, ont tenté d'extraire le gaz de la roche schisteuse, et notamment un ingénieur fou, George Mitchell, qui est devenu milliardaire en vendant son idée à la société Devon Energy, laquelle inventera le forage horizontal. Devant le succès rencontré, d'autres sociétés indépendantes se sont mises à plancher sur le sujet, à l'image de Chesapeake et XTO. «Les grands du métier sont passés totalement à côté», raconte-t-on chez Vallourec, où l'on vient d'investir 650 millions de dollars (494 millions d'euros) dans une nouvelle usine de tubes, dans l'Ohio, pour accompagner la demande.

Qu'on se rassure, les Exxon Mobil et autres Total mettent aujourd'hui les bouchées doubles. C'est que les gaz non conventionnels pourraient représenter près de 60% des ressources d'ici à 2030. Les rapports de forces géopolitiques pourraient en être bousculés, la Chine et l'Inde étant de possibles réserves. «Le potentiel de développement est considérable après 2020, mais il reste des incertitudes majeures sur les quantités récupérables», note un expert. Problème, la durée de vie des réserves d'énergie fossile étant rallongée (d'au moins cent ans), la planète n'est pas prête de se mettre à la sobriété énergétique. Les gaz de schiste, ou comment reculer pour mieux sauter.



28/12/2010

Gaz de schiste. Repères

- 60% : c'est la part que pourraient représenter les gaz non conventionnels (principalement les gaz de schiste), d'ici à 2030, dans les différentes sources de gaz.
- 23 000 milliards de mètres cubes, ce sont les réserves totales de gaz de schiste techniquement récupérables aux Etats-Unis, estime le dernier rapport de l'Agence américaine de l'énergie.

Le gaz de schiste

Il est contenu dans des roches sédimentaires argileuses très compactes et imperméables, qui renferment au moins 5 à 10% de matière organique. Il fait partie des gaz non conventionnels, car il ne peut pas être extrait avec les modes de production classiques. Aux Etats-Unis, son exploitation profite d'une absence de contraintes réglementaires.

En France

Divers permis de prospecter le gaz de schiste ont été attribués dans l'Hexagone cette année : le permis dit de Nant sous le plateau du Larzac (Aveyron), à l'américain Schuepbach allié à GDF Suez ; le permis de Montélimar (Drôme) au français Total ; le permis d'Alès (Gard) au suisse Mouvoil. L'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et l'Ardèche seront aussi forés.



28/12/2010

Promesses et prises de bec au Québec

L'exploitation du gaz de la province suscite intérêt des industriels
et réticences de la population.

par ANNABELLE NICOUD Canada, correspondance

Aubaine économique pour les uns, désastre écologique pour les autres, l'exploitation des gisements de gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent divise les Québécois, échaudés par les ratés environnementaux d'une industrie naissante. Apparue à la fin des années 2000, l'industrie gazière québécoise promet déjà beaucoup : des investissements annuels de 2 à 3 milliards de dollars canadiens (1,5 à 2 milliards d'euros) dans la province, des créations de milliers d'emplois, des salaires dignes de ceux de la capitale canadienne du pétrole, Fort McMurray (Alberta), ou l'autonomie énergétique. «Pour le Québec, avoir une source de gaz naturel, l'hydrocarbure le moins polluant, c'est une opportunité plus qu'intéressante», résume le directeur des relations avec les investisseurs de la société gazière et pétrolière québécoise Gastem.

Aux côtés des compagnies canadiennes Junex, Talisman Energy, Questerre et de la compagnie américaine Forest Oil, Gastem s'est lancée, en 2007, dans la prospection de gaz de schiste avec la bénédiction du gouvernement de la province. Le Québec suit l'exemple des Etats-Unis, où l'exploitation de ces gisements gaziers, rendue possible grâce aux progrès technologiques, a suscité une petite révolution sur les marchés. Avec plus de 440 000 puits de forage, les Etats-Unis pourraient s'imposer comme le premier producteur mondial, devant la Russie. Pourtant, la ruée vers le gaz de schiste ne va pas sans générer des inquiétudes.

Le documentaire américain GasLand a mis le feu aux poudres, cette année, en démontrant qu'à proximité des puits de Pennsylvanie, l'eau courante, contaminée par du méthane, peut devenir inflammable. Ces combustions domestiques, reprises à l'envi par les médias nord-américains, sont une image dont l'industrie peine à se défaire. «Ces problèmes, apparus dans quatre ou cinq puits aux Etats-Unis, ne sont pas liés au gaz, mais au forage. Aujourd'hui, on a la technologie nécessaire pour exploiter ce type de gaz de façon sûre et rentable», assure-t-on chez Gastem. Mais les municipalités québécoises se veulent prudentes. «On ne veut ni exploration ni exploitation de gaz tant que le gouvernement et les sociétés ne peuvent garantir qu'il n'y a aucun risque pour l'environnement», déclare Gilbert Leroux, conseiller municipal à Saint-Marc-sur-Richelieu, un village de 2 000 habitants où la fronde populaire a commencé.

En plus des inquiétudes environnementales, le gouvernement doit essuyer les critiques politiques. Dans une province où le statut nationalisé de l'hydroélectricité est une source de fierté, l'idée de céder au privé une ressource naturelle fait peu d'adeptes. «On consent à une McDonaldisation de l'énergie. On veut imiter ce qui se fait ailleurs plutôt que de stimuler l'inventivité sociale des Québécois», déplore Lucie Sauvé, porte-parole d'un regroupement citoyen opposé à l'exploitation des gisements de schiste. Malgré l'opprobre, le gouvernement refuse d'imposer un moratoire. Pour calmer les esprits, une modeste mission d'enquête a été confiée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, un organisme consultatif.

«Les jeux sont faits», estime Lucie Sauvé. L'industrie gazière veut commencer dès 2015 l'exploitation du gaz de schiste, dans laquelle elle a massivement investi. Et qui pourrait bientôt représenter 15% de la production énergétique du Québec